



European Union
Statement

WHO

150th Executive Board

(24-29 January 2022)

Item 20.1 - Prevention of sexual exploitation, abuse and harassment

Geneva, 28 January 2022

[ENGLISH VERSION]

WHO

150th Session of the Executive Board

Item 20.1: Prevention of sexual exploitation, abuse and harassment

EU Statement

Chair,
Director-General,
Members of the Executive Board,
Colleagues,

I have the honour to speak on behalf of the European Union.

The Candidate Countries Montenegro* and Albania*, the country of the Stabilisation and Association Process and potential candidate Bosnia and Herzegovina, and Georgia align themselves with this statement.

We thank the Director-General and the Independent Oversight and Advisory Committee (IOAE) for their reports on the prevention of sexual exploitation and abuse and sexual harassment (SEAH).

* Montenegro and Albania continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

The EU and its Member States remain fully committed to *zero tolerance for inaction* to prevent, respond to and follow up on alleged cases of SEAH. As we are all aware, the occurrence of sexual misconduct is not bound to a particular organization or country. It is a societal problem throughout the world. What we know from these occurrences is that substantiated cases of sexual misconduct not only impact the lives of victims and survivors, but also expose misuse of power, a lack of systems, support, transparency and accountability, that they hamper staff morale and fundamentally undermine trust in institutions.

In order to effectively prevent, mitigate and respond to these risks, it is paramount that robust, long-term strategies and mechanisms are in place in an enabling environment with an accountable organizational culture. In that regard, we look forward to the implementation of a victim- and survivor-centered approach to preventing and responding to SEAH across all levels of the WHO. This should include adequate support to victims and survivors - including financial-, an accountability framework, training and capacity building, and reform of the internal work culture, structures, policies, processes and practices.

We also welcome the development of a long-term strategy under the Management Response Plan for the period 2023–2025 and regular updates thereof. We commend WHO's actions to respond to and implement the short-term recommendations of the Independent Commission, and are especially interested in the outcomes of the audit of the Secretariat's case management and the review of WHO's relevant policies and procedures, and how the conclusions will further strengthen WHO's mechanisms and standard operating procedures. With regard to the latter, we welcome the systematic use of the "ClearCheck" screening database to share information across entities in the United Nations systems to avoid the hiring and re-hiring of perpetrators or SEAH. We urge WHO to also further strengthen the mandate of its Office of Internal Oversight Services. In

addition, we encourage WHO to adhere to the OECD DAC Recommendation on Ending Sexual Exploitation, Abuse, and Harassment in Development Cooperation and Humanitarian Assistance.

In order to strengthen a coordinated system-wide response, that is victim/survivor-centered and increases accountability and transparency, it is important that all strategies and mechanisms that are developed align with UN protocols and the Inter-Agency Standing Committee core principles and minimum operating standards, taking into account also the IASC External Review on Protection from Sexual Exploitation and Abuse and Sexual Harassment. We also strongly encourage more joint up efforts by WHO and other UN agencies, together with all stakeholders, for instance by strengthening the support to victims and survivors, establishing prevention and mitigation frameworks, raising awareness and training staff. This is important to enhance the efficiency and effectiveness of the zero tolerance approach.

The EU and its Member States have stressed the importance of increased capacity since many years, and therefore note the steps initiated by the Director-General in July 2021 to build capacity and allocate the necessary funding to urgently implement the institutional changes needed to effectively prevent and respond to sexual exploitation and abuse and sexual harassment across the Organization.

In conclusion, we continue to support the essential work that WHO staff are doing around the world. We request WHO to continue its engagement with all Member States, including further updates on the implementation of the long-term strategies, pro-active and transparent information sharing when new incidences of SEAH occur and regular updates on measures taken.

[FRENCH VERSION]

150^e session du Conseil exécutif de l'OMS, Janvier 2022

Points de l'ordre du jour : 20.1 Prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels

==DÉCLARATION UE==

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom de l'UE et de ses États membres. Le Monténégro et l'Albanie[†], pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, et la Géorgie se rallient à cette déclaration. Nous remercions le Directeur général et le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance pour leurs rapports sur la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuel.

L'UE et ses États membres restent pleinement engagés en faveur d'une tolérance zéro face à l'inaction en matière de prévention, de réponse et de suivi des cas présumés d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels. Comme nous le savons tous, la survenue d'inconduites sexuelles n'est pas liée à une organisation ou à un pays particulier. Il s'agit d'un problème de société dans le monde entier. Ce que nous savons, c'est que les cas avérés d'inconduite sexuelle ont non seulement un impact sur la vie des victimes et des survivants, mais qu'ils révèlent également des abus de pouvoir, des défaillances systémiques, un manque de soutien, de transparence et de responsabilité, et qu'ils minent fondamentalement le moral du personnel et la confiance dans les institutions.

Pour prévenir, atténuer et répondre efficacement à ces risques, il est primordial que des stratégies et des mécanismes solides et à long terme soient mis en place dans un environnement favorable, et avec une culture organisationnelle responsable. À cet égard, nous attendons avec impatience la mise en œuvre d'une approche centrée sur les victimes et les survivants pour prévenir et répondre à l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels à tous les niveaux de l'OMS. Cela devrait inclure un soutien adéquat aux victimes et aux survivants - y compris sur le plan financier -, un cadre de responsabilisation, une formation et un renforcement des capacités, ainsi qu'une réforme de la culture de travail interne mais aussi des structures, des politiques, des processus et des pratiques.

Nous nous félicitons également de l'élaboration d'une stratégie de long terme dans le cadre du plan de gestion triennal de la direction pour la période 2023-2025 et de ses mises à jour régulières. Nous saluons les mesures prises par l'OMS pour répondre aux recommandations à court terme de la Commission indépendante et les mettre en œuvre, et nous sommes particulièrement intéressés par les résultats de l'audit de la gestion des cas et par l'examen des politiques et procédures pertinentes de l'OMS, ainsi que par la manière dont les conclusions renforceront encore les mécanismes et les procédures opérationnelles standard de l'OMS. En ce qui concerne ce dernier point, nous nous félicitons de l'utilisation systématique de la base de données " ClearCheck " pour partager les informations entre les entités du système des Nations Unies afin d'éviter l'embauche et la réembauche d'auteurs d'inconduites sexuelles. Nous demandons instamment à l'OMS de renforcer encore le mandat de son Bureau des services de contrôle interne. En outre, nous encourageons l'OMS à adhérer

[†] Le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.

à la Recommandation du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur l'élimination de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels dans la coopération pour le développement et l'aide humanitaire.

Afin de renforcer une réponse coordonnée à l'échelle du système, qui soit centrée sur les victimes/survivants et qui accroisse la responsabilité et la transparence, il est important que toutes les stratégies et tous les mécanismes élaborés soient alignés sur les protocoles des Nations Unies et sur les principes fondamentaux et les normes minimales de fonctionnement du Comité permanent inter-organisations. Nous encourageons également vivement l'OMS et les autres agences des Nations Unies à déployer davantage d'efforts conjoints, en collaboration avec toutes les parties prenantes pertinentes, par exemple en renforçant le soutien aux victimes et aux survivants, en établissant des cadres de prévention et d'atténuation, en sensibilisant et en formant le personnel. Cela est important pour améliorer l'efficacité de l'approche « zéro tolérance ».

L'UE et ses États membres soulignent l'importance d'un renforcement des capacités depuis de nombreuses années, et prennent donc note des mesures initiées par le Directeur général en juillet 2021 pour renforcer les capacités et allouer les fonds nécessaires à la mise en œuvre urgente des changements institutionnels requis pour prévenir et répondre efficacement à l'exploitation, aux abus et au harcèlement sexuels dans toute l'Organisation.

En conclusion, nous continuons à soutenir le travail essentiel que le personnel de l'OMS accomplit dans le monde entier. Nous demandons à l'OMS de poursuivre son engagement auprès de tous les États Membres, notamment en faisant de nouvelles mises à jour sur la mise en œuvre des stratégies de long terme, en partageant de manière proactive et transparente les informations lorsque de nouvelles incidences se produisent et en faisant régulièrement le point sur les mesures prises.

Je vous remercie.